

propositions sont importantes en ce sens que les Canadiens qui habitent des régions où le besoin d'emplois se fait le plus sentir auront une meilleure chance d'améliorer leurs conditions de vie parce que l'ampleur de ce programme ouvre la voie à une expansion industrielle constructive et à une meilleure formation technique.

J'aimerais dire au gouvernement, et en particulier au premier ministre, que s'il est au Canada une région qui a désespérément besoin d'encouragement pour le développement industriel, c'est bien la région des deux territoires du Nord où, par suite d'un manque de moyens de communications et de transport—situation à laquelle on est en train de remédier actuellement—l'industrie n'a pas réussi à s'établir suffisamment pour offrir un fondement économique dans le Nord.

J'exhorte simplement le gouvernement à ne pas laisser de côté ou à ne pas oublier le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest au moment où les consultations auront lieu. Je crois ma demande valable et je la fais au nom de l'honorable député du Yukon (M. Nielsen) et au mien. A mon avis, la chose importe à ce moment-ci, car nous lisons chaque jour des déclarations des différents chefs provinciaux, comme le premier ministre de la province de Québec, qui croient qu'ils devraient faire sortir leurs provinces de la Confédération, parce que l'organisation actuelle ne répond pas à leurs besoins et à leurs aspirations légitimes.

Ceux d'entre nous qui vivent dans les lointains Territoires du Nord n'essaient pas de sortir de la Confédération. Nous tentons d'y entrer et nous voulons être consultés à chaque étape. Nous savons qu'en théorie le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales (M. Laing) peut représenter les Territoires lors des consultations. Nous savons aussi qu'il n'y a pas beaucoup de négociations quand un ministre de la Couronne traite avec un autre ministre de la Couronne. Il y a un conseil du Yukon et un autre des Territoires du Nord-Ouest, et il y a un commissaire pour chacun de ces Territoires. Tout ce que je demande, c'est que le premier ministre consulte ces deux commissaires et le conseil au moment où on mettra au point de nouveaux critères.

Je pourrais peut-être signaler que le conseil des Territoires du Nord-Ouest, qui se réunit deux fois par année, tiendra sa réunion le 14 juin à Yellowknife. Je sais aussi que le conseil du Yukon se réunit régulièrement. Il n'y a aucune raison pour que les deux commissaires n'aient pas l'occasion de faire connaître leurs vues au gouvernement, afin

de seconder les efforts du ministre du Nord canadien et des Ressources nationales.

Je demande au premier ministre de reconsidérer sa position et de permettre à nos représentants de participer à ces nouvelles conférences fédérales-provinciales afin d'aider à la mise au point des programmes pour le Canada. Je demande au premier ministre de nous permettre d'y participer, même si ce n'était que pour donner à ces territoires de l'expérience, en sorte qu'ils pourront graduellement en arriver à un véritable gouvernement représentatif et pourront, à un moment donné, prendre leur place lors des négociations avec les provinces.

Dans l'intervalle, il ne suffit pas, à mon avis, qu'on nous dise ce que le premier ministre et les dix premiers ministres provinciaux ont décidé de nous donner. Nous voulons participer à ces discussions. Je tiens à dire au gouvernement que nous avons nombre de bons conseils à donner sur la façon dont ces nouvelles désignations et ces nouveaux encouragements peuvent s'appliquer dans ces endroits isolés du Canada.

M. J. A. Byrne (secrétaire parlementaire du ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, comme cette question relève du ministère du Travail, on m'a demandé de répondre à l'honorable député au nom du ministre. S'il m'est permis de faire d'abord une observation personnelle, je dirais que, par suite des efforts déployés par l'honorable député à la Chambre depuis son arrivée ici il y a deux ans, j'aurais présumé qu'il se serait fait tellement aimer des membres du cabinet qu'il aurait attendu en retenant son souffle jusqu'à ce que le ministère ait pris une décision favorable aux Territoires du Nord-Ouest.

De toute façon, le gouvernement est bien au courant des problèmes particuliers à la région septentrionale et l'objet de ces programmes est d'aplanir les difficultés dans cette région du Canada. Certains programmes de bien-être visent les populations indiennes et esquimaudes, d'autres ont trait à la formation professionnelle, à l'enseignement, à l'habitation et tendent à stimuler l'économie. La mise en œuvre des ressources est certes encouragée. Le gouvernement a tenu les Territoires du Nord-Ouest au courant de ses nouvelles politiques par l'entremise du ministre du Nord canadien et des Ressources nationales et, dans une certaine mesure, par l'honorable député. La voie normale de communication avec les administrations territoriales est, évidemment, le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.